

que je me sentis gagné et que je l'acceptai.

Quand elle rentra chez elle, elle s'empressa d'annoncer à sa mère qu'elle était admise au catéchisme. Celle-ci, tout étonnée, essaya bien quelques observations ; mais habituée à satisfaire les moindres volontés de sa fille, elle céda bien vite. Et depuis ce jour, Marguerite fut l'une des plus assidues aux réunions ; le dimanche, à la messe, elle était d'une piété angélique, et lorsqu'elle voyait les fidèles communier, un désir ardent embrasait son cœur, et ses yeux, rivés sur l'Hostie sainte, semblaient dire : "Quand donc aurai-je le même bonheur ?"



Ses progrès furent si rapides, son application si satisfaisante, qu'au mois de mars, je lui annonçai que, si ses parents y consentaient, elle pourrait être admise à la Première Communion privée à la fin du mois d'avril, avec ses compagnes. Quelle joie pour la chère enfant ! mais il fallait le consentement de ses parents...

Lorsqu'elle rentra, son père était justement à la maison, contraint au chômage par une grève. Quand sa fille, grimpant sur ses genoux, lui annonça la grande nouvelle, il resta tout interloqué. Cela renversait toutes ses notions traditionnelles ! Hé quoi ! sa fille, qui venait